

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Méthodologie juridique (4DR1021)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	
Bachelor en droit (immatriculation avant 2018)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

LUDWICZAK Maria, Dr. et Chargée d'enseignement, GANDOY Aurélie, assistante-doctorante et FAVRE Niels, assistant-doctorant.

Objectifs

Rattaché matériellement au cours d'introduction au droit, le cours de méthodologie juridique a pour but de fournir une formation de base à la méthode, à la recherche et à la rédaction juridiques. Il vise prioritairement à préparer les étudiant-e-s à l'élaboration de travaux scientifiques écrits.

Contenu

Il s'agit dans une première partie d'acquérir des notions indispensables à la recherche juridique, en connaissant d'une part les modes de publication de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine et en effectuant d'autre part des recherches dans ces trois domaines. La deuxième partie aborde la rédaction juridique en présentant les usages communément reconnus pour des travaux scientifiques. L'accent est mis aussi bien sur la technique de citation que sur la structure des documents. Par ailleurs, le cours est complété par une présentation de la bibliothèque universitaire et la découverte d'une institution fondamentale du système juridique helvétique (p. ex. Parlement fédéral, Tribunal fédéral).

Forme de l'évaluation

Examen écrit dans le cadre de l'examen d'introduction au droit. Les étudiant-e-s sont autorisé-e-s à avoir avec eux-elles la Constitution fédérale, le Code civil et le Code des obligations (édition privée CC&CO annotés autorisée), le Code de procédure civile, la Loi sur le Tribunal fédéral et le Code de procédure pénale (éditions de la Chancellerie fédérale non annotées ou impression des documents PDF du site www.admin.ch) ainsi que la Loi d'organisation judiciaire neuchâteloise ou de leur canton de domicile.

Documentation

L'ouvrage de référence est le suivant : P. Tercier/Ch. Roten, La recherche et la rédaction juridiques, 6e éd., Genève / Zurich / Bâle 2011. Les lectures préparatoires supplémentaires ainsi que les présentations PowerPoint seront disponibles sur Moodle, selon les indications données en début de cours.

Forme de l'enseignement

Le cours est donné en plenum. Des séances d'exercices illustrent les thèmes abordés en cours. Les étudiant-e-s, rassemblé-e-s en groupe, doivent constituer un dossier de recherche sur un thème qui les intéresse.